

Compte rendu réunion du CA du 07/03/2016

Participants: Eric, Laurent, Yves, Maryvonne, Michel, Nicolas, Olivier, Claude, Antoine, Anne

<u>Absents excusés</u> : Aurélien, Fabien

1- Retour sur la réunion avec Gaël Charrier

Retour sur le point 1 du compte rendu de la réunion avec Gaël Charrier du 17 février : proposition d'un entretien (ou envoi d'un courrier officiel) avec Alexandre pour lui rappeler que le club souhaite qu'il ait son BP JEPS avant de concrétiser l'embauche et lui préciser que l'OSTT peut déposer un appel à candidature.

Toutefois, L'OSTT peut quand-même embaucher Alexandre et obtenir la subvention Emploi CNDS s'il n'a pas obtenu son diplôme cette saison. Dans cette hypothèse, il faudra obligatoirement qu'il ait le statut « en cours de formation ». Pour l'obtenir, il devra demander à la Direction Départementale que l'organisme de tutelle lui délivre une carte professionnelle provisoire. Celle-ci lui donnera l'habilitation pour encadrer des groupes.

2- Projet financier, budget prévisionnel

Dans le prolongement de la réunion du 17 février, Olivier présente le prévisionnel financier sur 5 ans. Il se base sur 2 projections :

- augmentation licences 1 % et mécénat à 3500 € annuels,
- 5,20 % augmentation licence et mécénat à 1500 €/an.

La difficulté consiste à trouver l'équilibre la 5^{ème} année lorsque nous n'aurons plus de subventions. Par contre, les subventions emploi CNDS des 4 premières années doivent être utilisées pour équilibrer le budget et non pas être accumulées ou épargnées.

La 2^{ème} proposition donne de meilleurs résultats mais la situation est déficitaire la 5^{ème} année. Nouvelle situation équilibrée envoyée par mail le 10 mars après avis de Gaël Charrier.

3- Stage d'avril et bilan du stage de février

Pour la semaine du 4 au 8 avril, Alexandre propose de l'organiser avec l'ASGEN comme en octobre, mais sur 4 ou 5 journées : lundi, mardi et mercredi à la Cholière et jeudi et vendredi dans la salle de l'Asgen.

Les règlements des jeunes iront à leurs clubs respectifs.

Prévoir un tarif dégressif si certains font les 5 jours, sur la base de 15 € la journée :

50 € les 5 jours / 45 € pour 4 / 35 € pour 3.

<u>Stage de Février</u>: bonne participation avec 12 jeunes le lundi, 15 le mardi et 20 le mercredi, dont 3 Petites Pousses le mercredi.

Recette : 585 €

Salle à réserver : fait par mail du 8 mars.

4- Tournoi du 20 mars

Communication:

- Documents : affiche et règlement en ligne sur le site du Comité depuis le 29 février + note sur la lettre d'info du Comité du 1^{er} mars,
- invitation par mail à tous les clubs du département le 17 février. Rappel fait le 11 mars
- mail aux licenciés de l'OSTT le 17 février + rappel le 11 mars
- message sur le forum le 12 février

Appel à bénévoles :

- post sur forum le 4 mars
- mails à tous les contacts le 6 mars

Envoyer fichier des inscrits au JA le 19/03 à 17 h (Nicolas).

Mairie : service des Sports peut donner 8 coupes avec inscription « OSTT – 20 mars 2016 » Pas de réponse au courrier d'Anne de la Caisse Epargne et Groupama. Réponse négative pour Wack Sport.

5- Résultats sportifs

Championnat par équipes :	
<u>D1 Féminine</u> : 2 défaites puis 2 victoires	5 ^{ème}
R3-F: 3 victoires, 1 nul; prochain match c/ St Cyr (2è) le 13 mars	1 ^{er}
D0-A: 2 victoires, 1 nul, 1 défaite,	2 ^{ème}
<u>D1-C</u> : 2 victoires, 1 nul, 1 défaite	2 ^{ème}
<u>D2-D</u> : 3 défaites, 1 victoire	6 ^{ème}
D2-E: 1 victoire, 1 nul, 2 défaites	5 ^{ème}
<u>D3-D</u> : 3 victoires, 1 défaite	3 ^{ème}
<u>D4-B</u> : 3 victoires, 1 défaite	3 ^{ème}
<u>D4-C</u> : 2 victoires, 1 défaite, 1 exempt	4 ^{ème}
<u>D5-B</u> : 4 victoires sur 4	1 ^{er}
<u>D5-F</u> : 3 défaites, 1 victoire	5 ^{ème}
Minimes D3: 4 victoires (2 par 10-0 et 2 par 9-1)	1 ^{er}
<u>Cadets D3-C</u> : 2 victoires, 2 nuls	1 ^{er}
<u>Cadets D3-G</u> : 3 victoires, 1 défaite	1 ^{er}
<u>Juniors D3-B</u> : 4 victoires	1 ^{er}
Juniors D3-C: 2 victoires, 1 nul, 1 défaite	3 ^{ème}

Critérium Fédéral

14 participants sur 16 possibles.

En féminines :

- minimes PR : Cassandra 2ème
- cadettes PR : Tiffany 1ère (passage en région)
- cadettes PR , Li Ou : $6^{\grave{e}^{me}}$

Chez les garçons:

- poussins PR : Antoine 4^{ème}

- benjamins PR : Amaury 13^{ème}

- benjamins D1 : Timon 9^{ème}

- cadets D3: Simon 14^{ème}

- juniors PR : Marco 22^{ème}

- juniors D2 : Donatien 10^{ème}

- juniors D2 : Corentin 17^{ème}

- juniors D2 : Indra 21^{ème}

- juniors D3 : Malo 3^{ème}

- juniors D3 : Raphaël 9^{ème}

- seniors PR : Ludovic 9^{ème}

6- Stage entraineur

Pablo est intéressé par le stage « Jeune Animateur Fédéral » qui se déroulera sur 5 jours du 11 au 15 avril prochains à Ancenis. Il est ouvert aux Juniors licenciés traditionnels (15/18 ans). Le coût est de 180 €. Le club prend en charge 50 %.

Il existe une subvention de niveau départemental : le Conseil Général prend en charge également 50 % du coût

Le stage et la dépense pour le club sont à déclarer dans la demande de subvention à la Mairie.

7- Secourisme

Dans le cadre de l'action Projet CNDS 2015/2016 « Initiation des Jeunes aux gestes de premier secours », l'Association « Sécurité Nautique Atlantique » a proposé à Laurent de réaliser cette initiation auprès des jeunes du club. Elle est affiliée à la Fédération Française de Sauvetage Secourisme.

La présentation sera effectuée à titre gratuit le mercredi après-midi 11 mai 2016.

=> envoyer un mail aux parents courant avril : inviter les groupes du mardi et du samedi. Ils seront à répartir sur les 3 groupes du mercredi (doodle)

8- Absence d'Alexandre samedi 19 mars

Antoine volontaire pour assurer les entraînements, voir également avec Matthias

9- Déplacement à MER (41) les 27 et 28 mars 2016

Le Comité Départemental n'organise pas le Top Zone (inter régions) et par conséquent ne s'occupe pas de réserver un hôtel pour la compétition.

- Alexandre propose de s'y rendre pour coacher Léa Jaouen. Il précise néanmoins que le coaching pendant les matchs est interdit.

Il utilisera le Minibus mis à disposition par le Comité, en compagnie de quelques joueurs et accompagnateurs des clubs de la St Médard et St Julien. Les frais de carburant seront à partager entre les utilisateurs. Le club remboursera à Alexandre les frais d'hébergement et de restauration.

- Les parents de Léa ne souhaitent pas la laisser partir seule. Un des parents ira avec elle en voiture. Une solution de transport étant proposée par le Comité, les frais de transport seront à leur charge. L'OSTT leur remboursera l'hébergement et la restauration dans les conditions suivantes :
- nuit d'hôtel : forfait de 48 € selon le tarif des Impôts,
- repas par personne : 8,80 € x 3.

10- Circuit Poussin/Benjamins

Le 19 mars à Mangin Beaulieu, animé par Alexandre.

Nés entre 2005 et 2007 + Mini Pouss' né(e)s en 200 et après

Limite inscription le 15 mars.

Alexandre propose 10 jeunes, dont 5 sont déjà pré inscrits : Léa JAOUEN, Macéo LECONTE, Antoine ROUSSANIDES, Amaury QUILLEROU, Timon GUILLERM.

3 autres sont à faire préinscrire auprès d'Elise VACCARA (les parents sont OK) : Célestin CLAVEAU, Adam GATEL, Théo PIERRE.

11- Tournoi Loisir du 20 mars

Premier tournoi réservé aux licenciés promotionnels et aux non licenciés du département.

Salle Mangin Beaulieu

Limite inscription le 17 mars 2016

Mail envoyé à tous les licenciés Promo le 1^{er} mars + rappel le 13 mars.

2 jeunes sont inscrits pour le moment.

12- Animation Baby Ping

Le 26 mars à la salle Tilagone de 10h00 à 12h00.

Tous les jeunes pongistes licenciés ou non, nés à partir de 2008, sont invités à venir participer aux ateliers de jeu proposés par le Comité.

Inscriptions pour le 24 mars. 6 de nos jeunes sont concernés.

Animation par Alex => réunion de préparation jeudi 10 mars avec le Comité

Organisation: éducateurs du département / matériel par le Comité (tables évolutives, ...)

Bar : par le club / demande aux jeunes ?

Maintien du cours du samedi pour ceux qui ne participent pas à l'animation ; Antoine propose de faire la séance : maintien si le nombre de participants à l'animation le permet => à vérifier le 24 mars et prévenir les parents en fonction.

Balles perdues

20 balles retrouvées sous les tribunes : Michel est chargé de trouver une solution.